



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CES/69
22 mars 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMMISSION DE STATISTIQUE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquante-quatrième réunion plénière
Paris, 13-15 juin 2006

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

La réunion plénière s'ouvrira le mardi 13 juin à 14 h 30 et s'achèvera le jeudi 15 juin à 17 h 30. Elle aura lieu à Paris, dans les locaux (salle Louis Armand) de l'Union Internationale des Chemins de fer-Patrimoine (UIC-P), 16, rue Jean Rey, 75016 Paris.

Les documents pour la réunion peuvent être téléchargés depuis le site Web spécialement créé pour la réunion:

<http://www.unece.org/stats/documents/2006.06.ces.htm>.

I. INTRODUCTION

1. La Conférence des statisticiens européens continuera d'appliquer, pour sa réunion plénière de 2006, les modalités d'organisation qu'elle a arrêtées à sa cinquantième réunion plénière en 2002. La présente réunion comprendra donc une séance officielle et deux séminaires. La séance officielle portera sur l'examen de questions générales telles que les travaux internationaux en matière de statistique dans la région, et les deux séminaires seront consacrés l'un aux recensements de la population et des habitations et l'autre aux ressources humaines et à la formation.

2. On trouvera ci-après l'ordre du jour provisoire annoté et un calendrier proposé à titre indicatif pour la réunion plénière de 2006. Tous les documents de la réunion seront affichés sur le site Web de la Division de statistique de la CEE à mesure qu'ils seront disponibles. **Il est demandé aux participants de bien vouloir apporter avec eux leurs propres exemplaires des documents car aucun exemplaire sur papier ne sera disponible dans la salle de réunion.**

II. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET CALENDRIER

Heure	Point	Sujet	Document
Mardi 13 juin (14 h 30-17 h 30)			
14 h 30-14 h 50	1	DÉCLARATIONS LIMINAIRES et ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	ECE/CES/69
14 h 50-17 h 30		QUESTIONS EXAMINÉES EN SÉANCE OFFICIELLE	
14 h 50-15 h 00 15 h 00-15 h 10	2	RÉUNIONS DES ORGANES DONT RELÈVE LA CONFÉRENCE – Session de février 2006 de la CEE – Session de mars 2006 de la Commission de statistique de l'ONU	ECE/CES/2006/1
15 h 10-15 h 15 15 h 15-15 h 45	3	COORDINATION DES TRAVAUX INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE Observations liminaires du Président Coordination des travaux internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE: a) Thèmes d'étude et problèmes et rapports des rapporteurs b) Marche à suivre pour l'établissement et l'adoption de normes et de recommandations par la Conférence et son bureau c) Coopération technique	ECE/CES/2006/2 et Add.1 à 4
15 h 45-16 h 05		Pause café/thé	
16 h 05-16 h 40		Coordination des travaux internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE (<i>suite</i>): d) Examen approfondi des statistiques de la criminalité	
16 h 40-16 h 50	4	RAPPORTS D'ACTIVITÉ, POUR INFORMATION a) Rapports d'activité des équipes de spécialistes relevant de la Conférence b) Programme statistique de la CEE: rapport d'activité pour 2005 et projets pour 2006 c) Suite donnée aux décisions prises par la Conférence et son bureau d) Édition 2006 de la Base de données sur les activités internationales en matière de statistique (anciennement dénommée Présentation intégrée)	
16 h 50-17 h 30	5	LIGNES DIRECTRICES ET PRINCIPES DE BASE POUR ASSURER LA CONFIDENTIALITÉ ET L'ACCÈS AUX MICRODONNÉES	

Heure	Point	Sujet	Document
Mercredi 14 juin (9 h 30-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30)			
9 h 30-16 h 20		PREMIER SÉMINAIRE: RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET DES HABITATIONS	
9 h 30-9 h 35	6	Observations liminaires de la Présidente: Karen Dunnell (Directrice de l'ONS, Royaume-Uni)	
9 h 35-10 h 50		Première partie: Fonction et utilisation des recensements Organisateur: Jean-Michel Charpin (INSEE, France) Animateur: Werner Haug (Suisse) Communications sollicitées: Norvège Australie Kazakhstan Documents d'appui: OCDE, CEE, Hongrie, FAO Débat général	
10 h 50-11 h 10		Pause café/thé	
11 h 10-12 h 30		Deuxième partie: Conception et caractéristiques essentielles des recensements Organisateur: Jay Keller (Census Bureau, États-Unis) Animateur: Jean-Claude Milleron Communications sollicitées: États-Unis France Pays-Bas Albanie Document d'appui: Finlande Débat général	
12 h 30-14 h 30		DÉJEUNER	
	6	SÉMINAIRE SUR LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET DES HABITATIONS (suite)	
14 h 30-16 h 10		Troisième partie: Défis à relever dans la gestion et la réalisation des recensements Organisateur: Peter Scrimgeour (General Register Office for Scotland, Royaume-Uni) Animateur: Nancy McBeth (Nouvelle-Zélande) Communications sollicitées: Slovénie Espagne Royaume-Uni Canada Document d'appui: Espagne Débat général	
16 h 10-16 h 20		Observations finales de la Présidente de ce séminaire	
16 h 20-16 h 40		Pause café/thé	
16 h 40-17 h 30	7	ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DE LA CONFÉRENCE POUR LES RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET DES HABITATIONS DE 2010	

Heure	Point	Sujet	Document
Jeudi 15 juin (9 h 30-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30)			
9 h 30-17 h 10		SECOND SÉMINAIRE: RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION	
9 h 30-9 h 35	8	Observations liminaires du Président: Jan Fischer (République tchèque)	
9 h 35-10 h 50		Première partie: Les ressources humaines, principale composante de l'office moderne de la statistique; formation professionnelle des salariés Organisateur: Ivan Fellegi (Canada) Animateurs: Jan Plovsing (Danemark), Irena Krizman (Slovénie), Luigi Biggeri (Italie) Communications sollicitées: Australie Canada Finlande Allemagne Espagne Suède Ukraine Document d'appui: Japon Débat général	
10 h 50-11 h 10		Pause café/thé	
11 h 10-12 h 30		Première partie (suite)	
12 h 30-14 h 30		DÉJEUNER	
	8	SÉMINAIRE SUR LES RESSOURCES HUMAINES ET LA FORMATION (suite)	
14 h 30-15 h 50		Deuxième partie: Rôle que doit jouer le service de statistique dans l'éducation du public et la préparation des futurs producteurs et utilisateurs de statistiques Organisateur: Heli Jeskanen-Sundström (Finlande) Animateur: Dennis Trewin (Australie) Communications sollicitées: Estonie États-Unis d'Amérique Eurostat Document d'appui: Finlande Débat général	
15 h 50-16 h 10		Pause café/thé	
16 h 10-17 h 10		Troisième partie: Formation en statistique au niveau international afin d'améliorer la qualité des statistiques et des activités de formation Organisateur: Eurostat Animateur: Richard Laux (ONS, Royaume-Uni) Communications sollicitées: Un pays en transition FMI Eurostat Débat général	
		Observations finales du Président de ce séminaire	
17 h 10-17 h 15	9	CHOIX DES THÈMES DES SÉMINAIRES DE LA PROCHAINE RÉUNION PLÉNIÈRE	
17 h 15-17 h 20	10	QUESTIONS DIVERSES	
17 h 20-17 h 30	11	ADOPTION DU RAPPORT	Projet de rapport
17 h 30		CLÔTURE DE LA RÉUNION	

III. NOTES EXPLICATIVES SE RAPPORTANT À L'ORDRE DU JOUR

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

3. Le projet d'ordre du jour provisoire et le calendrier indicatif proposés ont été arrêtés par le Bureau de la Conférence à sa réunion de février 2006. Ils sont présentés à la Conférence pour adoption.

Point 2. Réunions des organes dont relève la Conférence: session de février 2006 de la Commission économique pour l'Europe et session de mars 2006 de la Commission de statistique de l'ONU

4. Des informations sur les débats tenus à la session de février 2006 de la Commission économique pour l'Europe et sur les résolutions et décisions adoptées à cette session, qui ont une incidence sur les travaux de la Conférence, seront présentées dans le document ECE/CES/2006/1. De plus, les résultats de la session de mars 2006 de la Commission de statistique de l'ONU seront brièvement exposés par oral.

Point 3. Coordination des travaux internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE

5. Ce point de l'ordre du jour porte sur les questions qui ont une incidence sur la coordination des travaux internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE et sur les décisions et recommandations que la Conférence devrait adopter à leur sujet.

3 a) Thèmes d'étude et problèmes et rapports des rapporteurs

6. Chaque année en février, le Bureau de la Conférence analyse certains domaines de la statistique afin de dégager les thèmes d'étude et les problèmes qui apparaissent dans les travaux internationaux et de proposer des activités de suivi. En février 2006, il a analysé les domaines suivants: cadres de qualité et lien avec les cadres institutionnels et les principes; statistiques de la mondialisation; statistiques de la justice et de la criminalité, y compris la notion de sécurité; et statistiques de la santé. Les rapports des rapporteurs seront diffusés à titre d'information (sauf, celui concernant les statistiques de la justice et de la criminalité, qui feront l'objet d'un examen approfondi de la Conférence au titre du point 3 d) de l'ordre du jour).

3 b) Marche à suivre pour l'établissement et l'adoption de normes et de recommandations par la Conférence et son bureau

7. En juin 2005, la Conférence a approuvé les règles actualisées régissant les travaux de la Conférence et de son bureau (CES/2005/2). Conformément à ces règles, l'un des objectifs de la Conférence est d'«examiner et adopter des normes statistiques dans la région de la CEE». Pour donner effet à cette décision, le Bureau a approuvé en février 2006 une marche à suivre commune pour l'élaboration et l'adoption de divers produits (normes, recommandations, manuels, par exemple) par la Conférence et son bureau.

3 c) Coopération technique

8. En février 2006, le Bureau a approuvé les propositions visant à coordonner les activités de coopération technique dans la région de la CEE, que le secrétariat de la CEE avait élaborées en coopération avec Eurostat et le Comité de statistique de la CEI. Ce document est communiqué pour information.

3 d) Examen approfondi des statistiques de la justice et de la criminalité, y compris la notion de sécurité

9. La Conférence étudiera la question des statistiques de la justice et de la criminalité sur la base des rapports de rapporteurs établis par l'Italie et les Pays-Bas. Le Bureau de la Conférence a décidé, à sa réunion des 20 et 21 février 2006, que cette question ferait l'objet d'un examen approfondi. Cet examen a pour but de trouver un moyen de résoudre les problèmes qui ont été détectés et de proposer des actions de suivi afin d'améliorer les travaux internationaux relatifs aux statistiques de la criminalité.

Point 4. Rapports d'activité, pour information

4 a) Rapports d'activité des équipes de spécialistes relevant de la Conférence

10. Les rapports d'activité des équipes de spécialistes (groupes directeurs, équipes spéciales) travaillant sous les auspices de la Conférence et les rapports des réunions d'experts qui ont eu lieu depuis juin 2005 seront présentés pour information.

4 b) Programme statistique de la CEE: rapport d'activité pour 2005 et projets pour 2006

11. Un bref rapport sur les travaux de la Division de statistique de la CEE en 2005 ainsi que sur les projets et les défis à relever pour 2006 seront présentés pour information.

4 c) Suite donnée aux décisions prises par la Conférence et son bureau

12. Une note qui expose la suite donnée aux décisions prises par le Bureau et la Conférence, tel que les rapports correspondants en font état, est actualisée pour chaque réunion du Bureau et pour la réunion plénière de la Conférence. Cette note a pour objet de mettre en lumière les retards éventuels et de faciliter l'adoption de décisions concernant les actions à entreprendre.

4 d) Édition 2006 de la Base de données sur les activités internationales en matière de statistique (anciennement dénommée Présentation intégrée)

13. La Base de données sur les activités internationales en matière de statistique fournit des informations sur les activités statistiques en cours de toutes les grandes organisations internationales qui exercent une activité dans la région de la CEE. Celle-ci réunit ces informations à la demande du Bureau depuis un certain nombre d'années. Depuis 2002, les informations sont disponibles sur l'Internet sous forme d'une base de données affichée sur le site Web de la CEE (<http://unece.unog.ch/IntPres/default.asp>). Le secrétariat de la CEE apportera de brèves informations sur l'édition 2006 de la Base de données.

Point 5. Lignes directrices et principes de base pour assurer la confidentialité et l'accès aux microdonnées

14. Dans le prolongement du Séminaire sur la confidentialité et les microdonnées tenu en 2003, une équipe spéciale présidée par Dennis Trewin a élaboré des principes communs à appliquer au niveau international concernant l'accès aux microdonnées. Les pays et les organisations internationales ont largement commenté le projet de texte. Des rapports d'activité ont été examinés aux réunions plénières de 2004 et de 2005 de la Conférence. Le Bureau a approuvé le document à sa réunion de février 2006 sous le nom de Lignes directrices provisoires, dans l'attente de leur approbation par la Conférence à sa réunion plénière. Le document est présenté à la Conférence pour adoption.

Point 6. Séminaire sur les recensements de la population et des habitations

15. Le séminaire, qui est organisé par le Groupe directeur de la Conférence pour les recensements de la population et des habitations, sera présidé par Karen Dunnell (Directrice de l'ONS, Royaume-Uni).

Première partie: Fonction et utilisation des recensements

Organisateur: Jean-Michel Charpin, Directeur général de l'INSEE (France)

Animateur: Werner Haug (Suisse)

Communications sollicitées: Australie, Kazakhstan, Norvège

16. La première partie du séminaire sera consacrée au rôle joué par le recensement dans les systèmes nationaux de statistique, le but étant de préciser le caractère tout à fait particulier et important de la contribution qu'il leur apporte. Les participants débattront des questions en rapport avec l'association des données de recensement avec celles d'autres sources, la fonction tout à fait particulière que remplit le recensement dans différents services nationaux de statistique et la possibilité de comparer les données de recensement avec celles provenant d'autres sources.

17. S'agissant de l'utilisation d'un recensement, les participants analyseront, en se plaçant du point de vue d'un utilisateur, les données essentielles que peut apporter un recensement à une société (institution politique, autorités nationales et locales, chercheurs, particuliers, citoyens). Le débat aura pour objet de faire comprendre l'évolution possible des recensements avec le temps et les possibilités de recours à d'autres sources et démarches pour continuer à satisfaire la demande (quant au contenu, aux définitions et aux méthodes).

Deuxième partie: Conception et caractéristiques essentielles des recensements

Organisateur: Jay Keller (Census Bureau, États-Unis)

Animateur: Jean-Claude Milleron

Communications sollicitées: Albanie, France, Pays-Bas, États-Unis

18. Cette deuxième partie a pour objet de passer en revue les méthodes de recensement qui apparaissent dans la région et d'analyser les caractéristiques essentielles d'un recensement au regard de ces nouvelles méthodes. Les questions abordées seront les suivantes: en quoi un recensement se distingue-t-il des autres activités de collecte de données? Quelles sont les

collectes de données qui doivent être qualifiées de «recensement»? Quelles sont les conditions à instaurer pour abandonner progressivement le recensement sous sa forme traditionnelle au profit d'une nouvelle méthode? Quels sont les avantages et les inconvénients des nouvelles méthodes et des méthodes traditionnelles? Les communications sollicitées présenteront les diverses démarches appliquées dans la région de la CEE, notamment le recensement selon la méthode traditionnelle, le recensement sur la base de registres et le recensement en continu.

Troisième partie: Défis à relever dans la gestion et la réalisation des recensements

Organisateur: Peter Scrimgeour (General Register Office for Scotland, Royaume-Uni)

Animateur: Nancy McBeth (Nouvelle-Zélande)

Communications sollicitées: Canada, Slovénie, Espagne, Royaume-Uni,

19. Les pays qui veulent réussir leurs opérations de recensement se trouvent confrontés à un large éventail de défis et de problèmes. Des problèmes peuvent se poser par exemple concernant l'utilisation des données de recensement, la coordination du recensement et le financement du recensement, tout comme les détails pratiques de la saisie d'informations complètes et exactes. L'adoption d'un ensemble de nouvelles techniques de recensement – par exemple le recours à l'Internet pour la saisie des données et l'utilisation d'appareils de poche sur le terrain – permet de relever une partie des défis. Il arrive aussi que les pays cherchent à externaliser une partie voire la totalité des activités de traitement des données ou d'autres composantes des recensements. Cette troisième partie a pour objet d'analyser comment font les pays pour relever les défis liés aux recensements et en maîtriser les conséquences pour la gestion du recensement, le contrôle de la qualité et la préservation du caractère confidentiel des données.

Point 7. Adoption des Recommandations de la Conférence pour les recensements de la population et des habitations de 2010

20. Le Groupe directeur de la Conférence pour les recensements de la population et des habitations et un certain nombre d'équipes spéciales ont établi la version préliminaire des Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des habitations de 2010. Les Recommandations seront présentées à la Conférence pour approbation.

Point 8. Séminaire sur les ressources humaines et la formation

21. Le séminaire, qui est organisé par l'Office tchèque de la statistique (Czech Statistical Office – CSO), sera présidé par Jan Fischer, Président du CSO.

Première partie: Les ressources humaines, principale composante de l'office moderne de la statistique; formation professionnelle des salariés

Organisateur: Ivan Fellegi (Canada)

Animateurs: Jan Plovsing (Danemark), Irena Krizman (Slovénie), Luigi Biggeri (Italie)

Communications sollicitées: Australie, Canada, Finlande, Allemagne, Espagne, Suède, Ukraine

22. Cette première partie portera sur les questions suivantes qui concerne les ressources humaines: comment les organismes de statistique planifient-ils leurs besoins en ressources humaines? Comment cette planification s'intègre-t-elle dans leur planification générale?

Quels sont le profil et les capacités du statisticien moderne? Quelles sont les méthodes de sélection et de recrutement des meilleurs candidats possibles pour pourvoir les postes vacants? Quels sont les programmes de perfectionnement mis en place à l'intention du personnel? Quelles sont les stratégies appliquées pour attirer, perfectionner et conserver les meilleurs éléments? Quels sont les moyens disponibles pour suivre et maintenir à un niveau raisonnable la rotation des effectifs? Des dispositions ont-elles été prises pour évaluer la satisfaction des salariés et, dans l'affirmative, comment les résultats sont-ils utilisés?

23. Les participants aborderont également les points suivants qui se rapportent à la formation professionnelle des salariés: rôle du service national de statistique dans la formation des salariés; prise en compte systématique des besoins de l'organisme national de statistique et prise en compte individualisée des salariés dans l'organisation de la formation professionnelle; modes d'évaluation des besoins en matière de formation afin de combler les lacunes sur les plans théorique et pratique des nouveaux salariés et des salariés de longue date; nouveaux modes de formation professionnelle (apprentissage en ligne, encadrement, suivi personnalisé, etc.); mesure et évaluation des effets de la formation; création d'un organisme d'autoformation – stratégies, instruments, mise en place et évaluation.

Deuxième partie: Rôle que doit jouer le service de statistique dans l'éducation du public et la préparation des futurs producteurs et utilisateurs de statistiques

Organisateur: Heli Jeskanen-Sundström (Finlande)

Animateur: Dennis Trewin (Australie)

Communications sollicitées: Estonie, États-Unis d'Amérique, Eurostat

24. Cette deuxième partie sera consacrée aux questions suivantes: préparation des salariés potentiels à l'établissement de statistiques officielles (par exemple en coopération avec les universités) et participation du service de statistique à cette préparation; formation en statistique dans les universités; modalités axées sur la formation des utilisateurs du moment tout autant que futurs de données statistiques, une importance particulière étant accordée aux modes de formation de certains groupes d'utilisateurs, à l'expérience qu'ils ont acquise et aux bienfaits qu'ils en retirent; expérience des écoles en ligne.

Troisième partie: Formation en statistique au niveau international afin d'améliorer la qualité des statistiques et des activités de formation

Organisateur: Eurostat

Animateur: Richard Laux (ONS, Royaume-Uni)

Communications sollicitées: FMI, Eurostat, pays en transition

25. Cette partie sera consacrée à l'importance de la formation en statistique afin d'améliorer les compétences, et notamment de mieux comprendre et appliquer les normes statistiques internationales dans le but, entre autres choses, d'améliorer la comparabilité des données; rôle des organisations internationales dans la formation en statistique; formation qui s'inscrit dans le cadre de l'assistance apportée d'une manière générale aux services de statistique des pays en transition; échange international d'informations sur les meilleures pratiques dans le domaine de la formation en statistique, transfert de connaissances et de données d'expérience sur les méthodes de formation.

Point 9. Choix des thèmes des séminaires de la prochaine réunion plénière

26. Le secrétariat de la CEE fera distribuer avant la réunion plénière une liste des thèmes qui pourraient être retenus pour les séminaires de la réunion plénière de 2006, afin de recueillir l'avis des pays membres de la Conférence. Le Bureau soumettra une proposition à la Conférence, pour examen et adoption.

Point 10. Questions diverses

27. Au titre de ce point peuvent être abordées toutes questions supplémentaires au sujet desquelles la Conférence doit être informée.

Point 11. Adoption du rapport

28. La Conférence devra adopter le rapport de la réunion plénière de 2006 avant de clore ses travaux. Le rapport sera concis et limité autant que possible aux décisions prises par la Conférence au cours de la réunion plénière. Sa version définitive, qui sera établie deux semaines environ après la clôture de la réunion, sera affichée sur le site Web de la CEE.
